

# Union des Propriétaires et Citoyens du lac Vert de Montpellier Inc.

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Le samedi 28 juin 2025  
Centre communautaire de Montpellier, 9 h 30 h à 12 h

### **PROCÈS-VERBAL**

#### **1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le quorum établi, la réunion a débuté à 9 h 56  
Hélène Crevier, présidente, a souhaité la bienvenue à tous.

#### **2. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(e) ET D'UN(e) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Le CA propose Guillaume Dagenais comme président  
Proposé : Pierre Bédard  
Appuyé : Pauline Martin

Le CA propose Monique Gauthier comme secrétaire  
Proposé : Pierre Bédard  
Appuyé : Pauline Martin

#### **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Hélène fait la lecture de l'ordre du jour.  
Proposé : Suzanne Faure  
Appuyé : Chantal McKenna

#### **4. DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024**

Monique fait la lecture d'un format abrégé du procès-verbal puisque les membres l'ont reçu à l'avance.  
Proposé : Jean Falardeau  
Appuyé : Monique Noel

#### **5. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 AVRIL 2025**

Le rapport financier a été présenté par Jean Lamarche, trésorier. Il mentionne un montant de 1700\$ de revenus et \$3036,89 de dépenses, donc un déficit de 1336,89 \$ pour l'année 2024-2025. En caisse au 30 avril 2025 : 4307,22 \$  
Proposé : Suzanne Faure  
Appuyé : Jean Falardeau

## **6. RAPPORT DES ADMINISTRATEURS**

**Hélène a présenté les membres du C.A.** : Monique Gauthier, secrétaire, Jean Lamarche, trésorier, Guillaume Dagenais, vice-président, Colette Martin, administratrice, Hélène Crevier, présidente.

**Hélène fait ensuite le bilan des activités du CA de l'année 2024-2025 :**

- Réunions : Le Conseil d'administration a eu 9 rencontres de la dernière assemblée jusqu'à ce jour dont 4 réunions spéciales pour certains dossiers ainsi que plusieurs communications par courriel.
- Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) : inscription, 10 prises de mesures de transparence (2 mesures par mois) et rapport des résultats au RSVL.
- Communications avec notre réseau de contact incluant la municipalité de Montpellier, la MRC Papineau, la Coopérative des forêts et des gens etc.
- Communications avec le webmestre du Site web et envoi de matériel.
- Envoi du formulaire d'adhésion aux membres et aux non-membres.
- Transactions financières.
- Paiement des droits d'immatriculation au registre des entreprises du Ministère du revenu du Québec. Mise à jour des informations au dossier
- Mise à jour de la liste des membres.
- Activités : organisation, participation et bilan des activités spéciales du 30<sup>ième</sup> anniversaire
- Suivi auprès du Ministère des forêts de la faune et des parcs et suivi auprès de la CREDDO concernant la demande d'agrandissement de Mashkiki
- Participation aux réunions du Regroupement de protection des lacs de la Petite-Nation
- Production et envoi du calendrier des activités 2025
- Envoi de l'avis de convocation et du procès-verbal de l'AGA
- Envoi des fêtes
- Courriels de communication aux membres, affichages au babillard
- Participation à quelques présentations virtuelles offertes dans la région sur des thèmes d'intérêt

Elle a conclu en remerciant les membres de l'Union de leur implication active et travail bénévole aux diverses activités et démarches qui contribuent à la qualité de vie et à la protection de l'environnement au lac Vert.

## **7. RATIFICATION DES GESTES POSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE 2024-2025**

Proposé : Suzanne

Appuyé : Lucette

## 8. **VARIA ET SUIVIS**

### 8.1. **Adhésion (membership) – Modification de coordonnées**

Un de nos objectifs est de mobiliser le plus grand nombre de membres (réf. Statuts et règlements).

Lors de l'envoi du formulaire d'adhésion, nous soulignons maintenant que nous désirons recevoir les infos et les paiements au plus tard lors de l'épluchette de blé d'inde.

Il est important de mettre à jour vos coordonnées pour pouvoir vous joindre au besoin.  
Ex.: situation importante.

Nous comptons à ce jour (28 juin 2025), 65 membres actifs en règle (51% des adresses).  
MERCI À TOUS D'ÊTRE SOLIDAIRE.

### 8.2. **Réseau de Surveillance volontaire des lacs (RSVL)**

Les prises des mesures de transparence de l'eau du lac s'inscrivent entre juin et octobre et le lien vers les résultats est disponible sur le site Web de l'Union. Ce sont Michel Bélanger et Chantale McKenna qui ont procédé aux mesures.

### 8.3. **Projet d'agrandissement de l'Aire protégée Mashkiki**

Dépôt de projet par la Municipalité de Montpellier et lettre de collaboration de l'Union du lac Vert. Résolution de la municipalité de Montpellier et de la MRC de Papineau pour l'agrandissement de l'aire protégée. Un accusé de réception du projet a été reçu. En attente (un calendrier sommaire a été présenté).

### 8.4. **Regroupement pour la protection des lacs de la Petite-Nation**

Deux membres du C.A. ont été mandatés lors de l'AGA de 2023

Elles ont participé à des réunions.

Projet la Loutre de Lomiko :

Alliance des municipalités (5) au nord de la Petite Nation (Lac des plages, St-Émile de Suffolk, Chénéville, Lac Simon et Duhamel)

Un référendum consultatif aura lieu le dimanche 31 août.

### 8.5. **Plantes exotiques aquatiques envahissantes**

Guillaume mentionne les précautions à prendre pour éviter la propagation :

- Favorisons la sédentarité de nos embarcations.
- Évitions de faire entrer des embarcations ou du matériel ayant visité un autre cours d'eau
- Si une embarcation a visité un autre cours d'eau, assurons-nous de mettre toutes les mesures de protection en pratique: inspecter, laver, sécher et répéter
- Gardons l'œil ouvert pour repérer de possibles spécimens. On ne doit pas couper ou arracher les plantes afin d'éviter la propagation qui se fait rapidement
- Si vous croyez avoir aperçu un ou des spécimens veuillez svp nous en aviser.
- Documentation disponible sur notre site web ainsi que sur les sites du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada

### **8.6. Rajeunissement de la pancarte d'accueil**

Hélène mentionne que Gilles Trottier va regarder quelle section de la pancarte serait la plus urgente à remplacer. Les membres seront informés des développements.

### **8.7. Site Web**

Colette invite les membres à aller consulter le Site Web, mentionnant qu'il contient des articles et documents sur divers sujets en lien avec l'Union ainsi que des albums photos de nos activités au fil des ans.

### **8.8. Logo**

- Objectif 2024-2025 lancé lors de l'AGA 2024
- Réception de certaines propositions de la part de quelques membres
- Discussions, et difficultés
- Réflexion du C.A: utilisation du logo (entête de lettre, objets promotionnels etc.).  
Décision: Aller vers une image qui nous représente plutôt que d'un logo officiel et permanent
- Objectif remis pour cette année
- Processus de consultation des membres par sondage
- Promotion de l'image identifiée

### **8.9. Objectifs**

- Hélène a présenté les objectifs pour l'année 2025-2026 :
- Poursuite du dossier du projet d'agrandissement de l'aire protégée Mashkiki
- Participation aux réunions du Regroupement de protection des lacs de la Petite Nation et partage d'information
- Faire les représentations nécessaires et faire preuve de vigilance pour le maintien ou l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement au lac Vert
- Encourager tous les propriétaires à devenir membres par le biais de différentes actions
- Entretenir les liens avec les réseaux de partenaires
- Informer les membres, les consulter, demeurer disponibles pour recevoir leurs commentaires et suggestions
- Se tenir à jour et participer aux activités de formation et aux présentations
- Participer aux consultations publiques ayant un lien avec notre mandat
- Sélection et promotion d'une image nous représentant
- Rajeunissement de la pancarte d'accueil

### **8.10. Activités**

*Colette nomme les événements qui auront lieu au cours de l'année :*

- Elle fait mention du 4 à 6 qui se déroulera le 26 juillet prochain chez Gilles et Esther
- Traversée du lac à la nage : samedi le 2 août à 14h, chez Guillaume et Marie-Claude

- Randonnée nocturne en canot: samedi le 23 août à 20:30  
Départ à la pointe nord de la grande île
- Épluchette de blé d'inde: samedi le 30 août de 12:00 à 14:00 chez Jean, Alain et Pauline

### **8.11. Parole aux membres**

Hélène fait mention qu'il est nécessaire de faire une recherche intensive afin de trouver un déneigeur pour les 19 propriétaires au lac. Elle fait un appel à tous pour en parler et précise que ça demande un déneigeur équipé d'un tracteur et d'une souffleuse.

Pierre Bédard nous informe que son mandat au sein du CCUE (Comité consultatif en urbanisme et environnement) se terminera en février 2026. Les rencontres ont lieu le troisième lundi de chaque mois de 9 h 30 à midi. Une relève est demandée. Appeler à la Municipalité si intéressé.

Lucette Lavoie mentionne que le niveau de l'eau du lac est extrêmement bas. Elle demande si cela peut provenir de coupes nuisibles qui empêcheraient les lacs de tête de se déverser dans le lac Vert. Elle demande si l'Union peut faire une recherche à ce sujet et procéder à des actions si nécessaire.

Hélène mentionne que plusieurs facteurs peuvent influencer le niveau de l'eau et que c'est le cas dans à peu près tous les lacs. La chaleur et le manque de pluie en sont en grande partie responsables.

M, Tassé mentionne également que le Gouvernement mesure le lac Schryer sur trois entrées et deux sorties et qu'elle peut vérifier avec le RSVL (bassins versants) ces informations.

Lucette Lavoie mentionne que l'enseigne qui identifiait les lacs Vert et Schryer n'était plus en place. M. Tassé mentionne que la demande a déjà été faite pour la réinstallation.

Michel Filion remercie les membres du CA de l'Union pour leur travail.

M. Tassé s'adresse à l'assemblée. Il ajoute que comparativement aux autres associations de lac, l'Union du lac Vert est très bien organisée et il remercie également les membres. Il mentionne aussi avoir discuté avec Mathieu Lacombe concernant Mashkiki. Il précise que ce sera un long processus qui peut prendre des années.

Il nous informe qu'un processus de création de logo est en cours pour la Municipalité et qu'un panneau électronique sera installé afin d'améliorer la communication avec les citoyens.

M. Tassé informe l'assemblée qu'une subvention de 500,000\$ de RANDO-QUÉBEC a été offerte pour le Sentier national de 25 km reliant Val-des-Bois, Duhamel et Montpellier. Il fait mention de la Tour de feu située sur le plus haute montagne de la MRC. Cette maison du gardien offre un bel attrait touristique.

Hélène nous informe que la bibliothèque de Montpellier a reçu une subvention pour un nouveau programme de prêt de matériel sportif et de jeux (planches à pagaies, hockey, jeux, ballons, raquettes, etc.).

## **9. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION**

Le CA propose

Président : Pierre Bédard

Vote : adopté à l'unanimité

Le CA propose

Secrétaire : Suzanne Faure

Vote : adopté à l'unanimité

## **10. CANDIDATURES AUX 3 POSTES VACANTS D'ADMINISTRATEURS**

L'assemblée a été avisée par le Président d'élection Pierre Bédard du processus à suivre pour la tenue d'élection aux deux postes vacants suite à un mandat de 2 ans selon les Statuts et Règlements de l'Union. Il a réitéré le fait que les individus sont élus au Conseil d'administration plutôt qu'à un poste en particulier.

## **11. ÉLECTIONS**

Pierre Bédard nomme les deux membres sortants, soit : Hélène Crevier et Jean Lamarche.

Une candidature est proposée pour un premier poste vacant : Jean Lamarche

Proposée : Pauline Martin

Appuyée : Chantal McKenna

Jean Lamarche accepte la nomination

Une candidature est proposée pour un deuxième poste vacant : Hélène Crevier

Proposée : Jean Falardeau

Appuyée : Chantal McKenna

Hélène Crevier accepte la nomination

Le Président demande si d'autres candidatures sont proposées et suite à aucune autre nomination, clos la période de nomination aux postes vacants. La présidente indique à l'Assemblée générale que les deux administrateurs, Jean Lamarche et Hélène Crevier sont élus à l'unanimité. Elle les félicite et remercie l'Assemblée qui accueille les nominations par une main d'applaudissement.

## **12. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée générale annuelle s'est terminée à 11 h 35

Proposée : Denis Tassé

Appuyée : Jean Lamarche